



# Commune de CHAZEY-BONS

## CONSEIL MUNICIPAL du 27 novembre 2014

### Procès-verbal

**Présents** : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Messieurs Emile PERRAUD – Michel BATTISTELLA et Bruno FORT, Adjoint.

Mesdames Christine COCHET – Marie DICORATO - Christine LECHON - Céline MAFFRE et Frédérique MOISSET - Messieurs Christian COCHET - Francisco MARTINEZ et Jean-Michel SALQUE conseillers municipaux.

**Absent excusé** : Mme Vanessa VEILLON - Mrs Patrick CHARNAY et André MASLANKIEWICZ

**Pouvoirs** : Mme Veillon à Mme Lechon et Mr Charnay à Mr Bonnard

**Secrétaire de séance** : Christian COCHET

**Rédacteur du procès-verbal** : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

### Ordre du jour :

#### ➤ Délibérations :

- ✓ Acquisition de terrain à titre gracieux pour élargissement de la route de Montchoisi
  - ✓ Location salle communale de Cressieu
  - ✓ Modification de la régie de recettes de la salle des fêtes pour y inclure les encaissements des locations de la salle communale de Cressieu
  - ✓ Convention de mise à disposition de services entre la commune et la Communauté de Communes Bugey Sud
- Questions diverses :
- ✓ Travaux en cours

**Monsieur le Maire désigne Christian COCHET comme secrétaire de séance**

**Procès-verbal du 16 octobre 2014** : Pas d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

#### ➤ Délibération :

- **Acquisition d'emprise à la SCI Le clos de Montchoisi**

Monsieur le Maire rappelle l'élargissement de la route de Montchoisi rendu indispensable par l'accroissement du trafic automobile et l'étroitesse de la voie de circulation.

Il indique que le terrain permettant cet aménagement de voirie appartient à la SCI « Le clos de Montchoisi » représentée par Monsieur Luc CHAPMAN qui avait accepté de céder à titre gracieux la surface nécessaire aux travaux d'élargissement. Il convient de finaliser cette opération. Monsieur Bonnard précise que les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer tous les documents et tous les actes nécessaires.

Monsieur Bonnard tient à remercier publiquement Mr Luc Chapman pour sa générosité et son sens de l'intérêt général.

## ● **Modification de l'acte constitutif de la régie de recettes de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 16 mars 2007 portant création d'une régie de recettes destinée à l'encaissement des locations de la salle des fêtes communale.

Il indique que la salle de quartier du hameau de Cressieu a fait l'objet de travaux d'aménagements permettant son classement en ERP et sa mise à disposition des habitants de la commune et qu'en conséquence, il conviendrait de modifier l'acte constitutif de la régie de recette existante afin d'y faire apparaître les deux salles. Monsieur Bonnard propose d'apporter les modifications suivantes :

- **Article 1 :**
  - **Il est institué une régie de recettes pour l'encaissement des locations de la salle des fêtes communale de Chazey-Bons et de la salle communale du hameau de Cressieu ;**
- **Article 3 :**
  - **La régie encaisse les produits suivants :**
    - **Location des salles communales de Chazey-Bons et du hameau de Cressieu ainsi que la vaisselle ou le matériel non rendu ou détruit.**

**Les autres articles étant inchangés.**

Adopté à l'unanimité

## ● **Tarif de location de la salle du hameau de Cressieu**

Monsieur le Maire donne la parole à Mr FORT, adjoint qui précise les modalités d'utilisation de la salle :

- La structure mise à disposition est libre de tout mobilier et vaisselle (les utilisateurs auront la possibilité de s'arranger avec l'union Cressolanne pour disposer de ces biens qui appartiennent à l'association)
- La remise des clefs sera effectuée par Mr FORT ou Mr MARTINEZ avec un état des lieux d'entrée et de sortie

La commission des finances propose les tarifs suivants :

- Location de la salle vide : 50 €
- Caution : 200 €

Les modalités pratiques permettant l'utilisation du four banal seul, à titre gracieux, seront étudiées.

Adopté à l'unanimité.

## ● **Convention avec la Communauté de Communes Bugey Sud**

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le projet de convention de mise à disposition de services à intervenir entre la communauté de communes Bugey Sud et la commune.

Monsieur le Maire est autorisé à signer ce document.

### ➤ **Informations :**

- **Finances :** Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa décision d'affecter la somme de 4500 € prélevée sur le chapitre dépenses imprévues d'investissement à l'opération 17 pour régler la fin des travaux d'étanchéité du parking de la salle des fêtes

- **Rappel de l'inauguration du groupe scolaire :** samedi 29 à 11 heures.

- Projet d'installation d'un abri bus à Penaye : un courrier du Conseil Général qui souhaite poursuivre les études préliminaires fait craindre un retard dans le planning initialement prévu.

- Pollution dans le réseau d'assainissement collectif du hameau de Cressieu.

Monsieur Fort fait le point sur la situation et souligne la réactivité et l'efficacité de la société SOGEDO délégataire de ce service. Les agents ont œuvré une grande partie de la nuit dès la constatation des faits pour limiter les conséquences sur la station d'épuration de Cressieu (risque de destruction des roseaux). Il s'agirait d'une pollution due à un déversement de produits toxiques dans les canalisations ce qui est évidemment prohibé.

Une plainte a été déposée en gendarmerie par la SOGEDO.

Mr Fort souligne que les auteurs, lorsqu'ils sont identifiés, sont sévèrement punis dans le cadre de la réglementation du « pollueur/payeur ».

- Surpresseur de Cressieu

Monsieur Battistella indique que le réseau est en surpression depuis quelques jours.

Monsieur Fort souhaite que la SOGEDO réalise un test de débit sur les poteaux incendie qui étaient jusqu'alors défavorisés afin que les résultats puissent être communiqués au SDIS.

#### ➤ Questions diverses :

- A la demande de Monsieur Bonnard, Christine Lechon fait le point sur le projet de restructuration de la zone d'activité de Penaye. Le dossier est en phase de concrétisation. Les permis devraient pouvoir être déposés dès le début de l'année 2015.

- Remarques et interrogations de Christian Cochet sur les coupures d'électricité qui touchent régulièrement certains secteurs de la Commune.

Mr Bonnard suggère de faire un courrier à ERDF pour souligner ce problème.

- Marie Dicorato fait le point sur les problèmes de collecte des ordures ménagères à Cressieu route de Vaux. Un courrier du SIVOM a été transmis en mairie à destination des propriétaires concernés.

Il est précisé à Mme Dicorato que ce courrier a été remis dans les boîtes aux lettres ce jour même.

- Rythmes scolaires :

Monsieur Bonnard indique qu'il a rencontré la Directrice de l'école et que les TAP sont fréquentés à hauteur de 70% de l'effectif.

Un courrier sera distribué aux familles pour les inviter à s'inscrire en mairie afin de bénéficier du forfait incluant garderie et TAP. En cas de non inscription en début de période, les services seront facturés à la quantité même si cela est moins avantageux.

Le conseil municipal étudiera une modification des rythmes scolaires mais il est décidé de maintenir le système actuel jusqu'à la fin de l'année scolaire pour ne pas perturber l'organisation des familles.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance. Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 27 novembre 2014.**

**Chazey-Bons, le 28 novembre 2014  
Le Maire, Didier BONNARD**